



CONVENTION SUR LES ESPECES MIGRATRICES

Distribution: Générale

PNUE/CMS/ScC17/Rapport
Annexe VIII

Français
Original : anglais

17^{ème} REUNION DU
CONSEIL SCIENTIFIQUE
Bergen, 17-18 novembre 2011

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PRISES ACCESSOIRES

1. Introduction

Le groupe de travail sur les prises accessoires (BWG) s'est réuni pour discuter des progrès en matière de prises accessoires depuis le ScC16, pour examiner le rapport sur l'étude consacrée au filet maillant (UNEP/CMS/Inf.10.30) et au projet de résolution 10.14 associé, et pour convenir des futurs travaux sur les questions de prises accessoires.

2. Avancement du programme de travail de l'expert en matière de prises accessoires

L'expert en matière de prises accessoires a fourni un rapport sur l'avancement de la mise en œuvre du programme de travail en matière de prises accessoires depuis le ScC16. Ce rapport est restitué ci-après :

Comme précédemment noté dans les rapports du groupe de travail au Conseil scientifique, la charge de travail sur la question des prises accessoires et la complexité de cette menace sont élevées. L'expert mandaté a besoin d'un soutien fort de la part des autres membres si des progrès significatifs doivent être réalisés. Le programme de travail est ambitieux et l'avancement est plus lent que prévu, en grande partie en raison de la charge de travail importante de l'expert désigné, de l'Administrateur scientifique et du personnel de la CMS travaillant sur ces questions. Néanmoins, des avancées certaines ont été réalisées concernant les points 2, 3, 4, 5, 6 et 9 du programme de travail, notamment grâce au travail avec les Parties aux accords associés de la CMS tels que l'ACAP, ACCOBAMS et ASCOBANS. La plus grande partie de mon travail s'est concentrée sur les questions de prises accessoires d'oiseaux marins et cette situation est appelée à perdurer pendant encore un certain temps.

Travail avec l'OAA et les ORGP concernées (points 2 et 9 du programme de travail)

L'OAA et les ORGP sont directement responsables de la gestion de la plupart des pêcheries mondiales en haute mer. Le Conseil scientifique a convenu précédemment que la participation aux réunions clés de ces organes était essentielle pour avoir un impact sur l'adoption de stratégies d'atténuation et de mise en œuvre de programmes d'observation indépendants considérés comme nécessaires pour améliorer les connaissances en matière de prises accessoires.

Représentant l'ACAP, l'expert désigné en matière de prises accessoires a assisté aux réunions de la Convention sur la Conservation de la Faune et de la Flore Marines de l'Antarctique (CCAMLR), du groupe de travail IMAF (groupe de travail sur la mortalité accidentelle due à la pêche) en octobre 2011 et de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) plus tard dans le mois (WPEB groupe de travail sur les écosystèmes et les prises accessoires).

Les prises accessoires d'oiseaux et de mammifères marins dans les pêcheries de l'aire de la CCAMLR sont encore très faibles, à l'exception des prises accessoires d'oiseaux marins de la zone économique exclusive (ZEE) de l'Archipel de Kerguelen et de l'île de Crozet. La mortalité totale extrapolée des oiseaux marins due aux engins de pêche pendant la pêche à la palangre des légines de Patagonie dans l'aire de la Convention en 2010/2011 est estimée à 220, c'est-à-dire 82 % de puffins à menton blanc (*Procellaria aequinoctialis*), 12 % de puffin gris (*P. cinerea*), 4% de fulmar de Hall (*Macronectes halli*) et 2 % d'autres espèces. Alors que ces chiffres constituent une baisse substantielle comparativement à ceux observés il y a quelques années, ils demeurent plus élevés qu'ailleurs dans les pêcheries de l'Antarctique et pourraient être réduits si la France adoptait la totalité des mesures d'atténuation recommandées par la CCAMLR, notamment l'extension de la période de fermeture des pêcheries.

Des progrès importants ont été faits à l'IOTC WPEB où l'ACAP a souligné l'importance du lestage des lignes conjointement avec la pose de lignes la nuit et de lignes qui effraient les oiseaux (BSL) comme étant la manière la plus efficace de réduire fortement les prises accessoires dans les pêcheries pélagiques. L'utilisation conjointe de ces trois mesures constitue la meilleure pratique conduisant à une atténuation du phénomène lorsque des bateaux opèrent dans les zones à haut risque. Le WPEB a accepté cette recommandation et recommandé au Comité Scientifique et à la Commission de l'IOTC qu'une mesure de conservation des oiseaux marins révisée intégrant cette recommandation soit adoptée et appliquée à tous les bateaux pêchant au sud de la latitude 25 degrés sud. Il s'agit en l'occurrence de la zone où les oiseaux marins sont le plus exposés au risque d'interaction avec les bateaux de pêche. Si l'IOTC révisait sa mesure de conservation existante en faveur des oiseaux marins en conséquence, cela entraînerait une immense atténuation des prises accessoires pour au moins 7 espèces inscrites à la CMS dans l'Océan Indien. Suite à cette mesure, il est également probable qu'une mesure similaire sera adoptée dans d'autres zones océaniques, les flottes de pêche au thon cherchant à adopter des approches cohérentes en vue d'une atténuation à l'échelle globale ou tout au moins dans l'hémisphère sud, là où le risque de prises accessoires est maximum pour les albatros et les puffins.

La relation de travail maintenant établie entre l'ACAP, Birdlife International, les scientifiques spécialistes de l'atténuation des prises accessoires et les gérants de pêcheries japonaises est particulièrement forte, ceux-ci travaillant de concert à affiner les mesures d'atténuation concernant les engins de pêche de poissons pélagiques à la palangre. Les accords de collaboration de ce type sont le moyen le plus efficace de réduire fortement les prises accessoires de n'importe quelle pêche et peuvent servir de modèle pour d'autres groupes taxinomiques et d'autres pêches.

Lors du 16^{ème} Conseil scientifique, il a été rapporté qu'en 2010, les Commissions associées pour le Thon (tORGP) avaient décidé de créer un groupe de travail technique composé de 2 à 3 participants de chaque tORGP qui pourrait demander l'assistance d'un expert d'OIG et d'ONG pour faciliter la coopération et la coordination entre les tORGP sur les problèmes de prises accessoires. Ce groupe de travail a tenu sa première réunion à La Jolla, USA, le 11 juillet 2011. Une première série de questions relatives aux prises accessoires ayant un impact sur chaque tORGP a été discutée lors de la réunion et une liste provisoire de priorités pour la recherche a été approuvée, comprenant :

1. L'atténuation et la répartition des prises accessoires de la tortue de mer
2. La survie des requins, des mantes et diables de mer, des tortues marines et des oiseaux marins après leur remise en liberté
3. Les meilleures pratiques de manipulation et de remise en liberté de tous les taxons énumérés ci-dessus
4. L'atténuation des prises accessoires des requins, principalement dans les palangres, les seines tournantes et les filets
5. L'atténuation des prises accessoires des oiseaux marins dans les pêcheries artisanales
6. Les grilles de tri pour les poissons de petite taille, les thons et les autres espèces
7. Les avantages économiques de l'atténuation des prises accessoires

8. Les conséquences multi-taxons des mesures d'atténuation des prises accessoires
9. L'évaluation des conséquences de la pêche au filet/filet dérivant sur les espèces victimes de prises accessoires
10. Taux de déprédation des mammifères marins et lien avec les prises accessoires dans les pêches à la palangre
11. Examen des méthodes d'évaluation du risque écologique
12. Recherche visant à améliorer les paramètres de l'histoire de vie, y compris les paramètres biologiques de toutes les espèces victimes de prises accessoires.
13. Évaluer la faisabilité de vidéos et autres moyens électroniques et technologies de surveillance.
14. Assurer la couverture par les observateurs et un échantillonnage adéquat des pêcheries artisanales

Nombre de ces questions touchent de manière critique la gestion et l'atténuation des prises accessoires de la faune marine inscrite à la CMS. La participation des ONG et des OIG a été restreinte lors de cette première réunion à l'ACAP et BirdLife International, mais la participation d'autres GIO aux réunions futures sera possible. Le groupe de travail a l'intention de travailler électroniquement dans une large mesure, mais vu l'importance des organisations régionales de pêche au thon (ORGP) pour les espèces inscrites à la CMS, il est recommandé que la CMS et d'autres accords associés demandent le statut d'observateur au sein du groupe de travail technique conjoint de l'organisation régionale de pêche au thon (ORGP) afin de prendre part au travail de ce groupe.

Travailler étroitement avec les accords associés de la CMS (programme de travail point 3)

Je continue de travailler avec le Secrétariat de l'ACAP à temps partiel ce qui m'a assuré des contacts fréquents avec une série de personnes travaillant activement à des mesures d'atténuation des prises accessoires d'oiseaux marins. Je convoque actuellement le groupe de travail sur les prises accessoires des oiseaux marins de l'ACAP (SBWG) qui a réalisé des progrès décisifs depuis sa formation en termes de mise en place de relations avec les organisations régionales de pêche (ORGP) pertinentes et de développement du meilleur conseil scientifique sur l'atténuation technique des prises accessoires des oiseaux marins. Le Secrétariat de l'ACAP est toujours intéressé par une collaboration étroite avec la CMS, notamment en vue de partager les frais de représentation de l'ACAP et de la CMS aux réunions importantes des organisations régionales de pêche (ORGP) et autres organisations.

Base de données de la littérature scientifique pertinente (programme de travail point 6)

Une base de données bibliographique sur les références publiées en matière de prises accessoires continue d'être en permanence mise à jour pour soutenir le travail du groupe de travail sur les prises accessoires et le Conseil scientifique. Une copie actualisée de la note de fin du document et des références associées (fichiers pdf) ont été présentées par le Secrétariat. Ce produit est continuellement mis à jour de même que les références afférentes aux prises accessoires de mammifères marins, de tortues, de requins et d'oiseaux marins ainsi que des références sur la biologie de certains de ces groupes taxinomiques. La plupart des références contenues dans la base de données sont relatives aux oiseaux marins et aux phoques, ce qui correspond à mes domaines de travail actuels, et je serais reconnaissant que l'on me transmette électroniquement les documents de recherche pertinents en provenance des Accords associés et des conseillers scientifiques sur d'autres groupes taxinomiques afin d'assurer une couverture plus exhaustive. Je serais ravi si des membres du Conseil scientifique s'intéressant particulièrement aux prises accessoires de petits cétacés, de tortues et de requins se déclaraient prêts à rechercher de la littérature concernant ces groupes et pouvaient contribuer à la constitution de la base de données.

3. Étude sur les conséquences de la pêche au filet sur les espèces migratrices et Rés.10.14 : prises accessoires avec des filets maillants

Sur la recommandation du Conseil, deux examens programmés concernant les conséquences de la pêche globale au filet maillant sur les espèces migratrices et les mesures visant à réduire les prises accessoires par les engins équipés de filets maillants ont été associés et mandatés à l'issue du SC16. Cette étude sur ordinateur, financée avec le soutien de l'Australie et du Royaume-Uni, a été conduite par Sextant Technology Ltd. (Nouvelle Zélande) et est disponible dans UNEP/CMS/Inf.10.30.

Le groupe de travail a discuté du rapport reçu et recommandé un examen approprié par le Conseil Scientifique et d'autres instances. Au vu de la récente soumission du rapport, ils ont recommandé un examen du rapport pendant l'intersession, idéalement dans les deux mois qui viennent. Les membres du groupe de travail et d'autres conseillers scientifiques sont priés de fournir des commentaires sur l'examen du filet maillant au Secrétariat de la CMS d'ici fin janvier 2012 (Heidrun Frisch) afin qu'ils soient coordonnés en vue de la réponse du consultant.

Résolution 10.14 : les prises accessoires par filet maillant ont été examinées par le groupe et un certain nombre de modifications apportées, notamment pour éliminer une confiance exagérée dans l'étude sur la pêche au filet (UNEP/CMS/Inf.10.30) celle-ci n'ayant pas encore été réévaluée par des pairs à ce stade. Projet de Résolution 10.14 modifié recommandé pour approbation par le Conseil scientifique et délibération lors de la COP10.

4. Briefing sur les activités intersession clés de la Famille CMS

Des briefings sur les activités intersessions clés de la Famille CMS ont été donnés par des membres du groupe de travail en fonction des besoins. Un résumé succinct des activités pertinentes est fourni ci-après :

Activités du Secrétariat de la CMS

Heidrun Frisch

En tant que partie du Programme de Petites Subventions et grâce à une contribution bénévole de la Finlande, un projet d'étude a été financé au Cameroun. Un rapport détaillé était contenu dans ScC17/Inf.10. L'un des objectifs était de réaliser une évaluation préliminaire des menaces anthropogènes pesant sur les dauphins et les baleines dans le pays en insistant particulièrement sur la mortalité liée aux pêcheries. Des preuves de prises accessoires régulières ont été trouvées dans les ports examinés. Des carcasses fraîches en provenance de prises de cette nature et d'échouage sont utilisées dans les villages, principalement comme nourriture. A cet égard, des filets rejetés se sont également avérés problématiques, de grandes quantités de divers types de filets abandonnés, perdus ou rejetés ayant été trouvées sur les côtes et à proximité des ports. Des détails sur les deux types de menaces et les recommandations correspondantes sont inclus dans le projet de rapport.

Activités de l'ACAP

Secrétariat de l'ACAP

Le groupe de travail a noté *UNEP/CMS/Inf.10.18.06* qui a réalisé une mise à jour sur les activités de l'ACAP. Le travail du groupe de travail sur les prises accessoires des oiseaux marins du Comité Consultatif de l'ACAP a répondu au besoin de développer et de faire vivre un programme de travail pour faire face à cette menace. Au cours des trois dernières années, la plus grande partie du travail du groupe de travail sur les prises accessoires des oiseaux marins s'est concentrée sur l'identification des conseils en matière de meilleure pratique d'atténuation concernant les engins de pêche industrielle, principalement la pêche démersale, la palangre pélagique et les trains de pêche au chalut. La collecte de données sur les prises accessoires des pêcheries et l'engagement auprès des organisations régionales de pêche (ORGP), notamment celles concernant la pêche au thon, ont également été des priorités.

Activités d'ACCOBAMS

Marie Christine Grillo-Compulsione

Un atelier international sur les prises accessoires a été organisé (17-18 septembre 2008, Rome, Italie) en collaboration avec la Commission Générale des Pêcheries pour la Méditerranée et la Mer Noire (GFCM) faisant partie du projet pour « *l'Évaluation et l'atténuation des conséquences négatives des interactions entre les cétacés et les activités de pêche dans l'aire d'ACCOBAMS* ». A cette occasion, un protocole de collecte de données sur les prises accessoires et la déprédation dans la région d'ACCOBAMS a été préparé et les Parties à l'ACCOBAMS ont présenté des données sur les prises accessoires.

Conformément aux recommandations des Parties contractantes, le Secrétariat s'est efforcé de renforcer la coordination et la collaboration avec le Secrétariat du GFCM. Dans ce contexte, le Secrétariat a assisté à des réunions techniques pertinentes organisées dans le cadre du GFCM, notamment les réunions du Comité scientifique consultatif du GFCM (SAC) et de ses Sous-comités sur l'environnement marin et les écosystèmes (SCMEE). Suite à cette participation, le GFCM a identifié les prises accessoires de cétacés comme l'un des principaux problèmes à traiter pour réduire les conséquences des activités de pêche sur les espèces en danger.

Une grande partie du travail d'ACCOBAMS se concentre sur les problèmes de déprédation, surtout associées avec la pêche au filet. Ceci notamment parce que le niveau de déprédation constaté est élevé et que les cétacés ne sont pas toujours emmêlés, ces activités conduisent souvent à une persécution ciblée de la part des pêcheurs.

Activités d'ASCOBANS

Heidrun Frisch

En 2010, le Comité Consultatif (CC) a créé un **groupe de travail sur la prise accessoire** circonscrit dans le temps. Ce groupe de travail a été recréé lors de la réunion AC18 en mai 2011 et de nouveaux termes de référence ont été adoptés. Le groupe soutiendra les approches permettant de traiter le problème des prises accessoires au sein des forums de pêcheries ; rapportera à l'AC sur les projets pertinents, les études scientifiques et les expériences avec des engins de pêche alternatifs, les initiatives nationales, le travail d'autres forums tels qu'OSPAR, EC, ICES, et HELCOM, et préparera une synthèse sur les zones à problème (de nature géographique ou afférente aux pêcheries) et le statut des connaissances sur le problème, le suivi et les mesures d'atténuation mises en place pour identifier les lacunes. Le Conseiller mandaté par la CMS pour les prises accessoires est un membre de ce groupe de travail par correspondance.

ASCOBANS a également mis sur pied un projet sur les prises accessoires visant à rendre facilement accessibles les données sur la fréquence et la localisation des prises accessoires dans les zones au large de la Mer Baltique, intitulé : Développement d'un système de reporting coordonné et d'une base de données HELCOM/ASCOBANS sur l'observation, les prises accessoires et l'échouage des marsouins dans les ports de la Mer Baltique. Le rapport final sur le projet est disponible sur le site d'ASCOBANS (http://www.ascobans.org/pdf/ac17/AC17_6-09_ProjectReport_HELCOM_Porpoise_Database.pdf). Les données des ports sur les marsouins peuvent également y être reliées à un large spectre d'autres informations spatiales sur les facteurs environnementaux et anthropogènes.

Activités du MdE sur les dugongs

Donna Kwan

La prise accidentelle dans les petites pêcheries au filet artisanales et de subsistance représente la plus grande menace pesant sur les populations de dugong dans la quasi totalité de l'aire de répartition dans le sud-ouest de l'Océan Indien, le nord-ouest de l'Océan Indien, l'Asie du Sud et du Sud-est. Néanmoins, il existe peu d'informations fiables pour documenter ces conséquences. En réponse à cette situation, le Secrétariat, avec le soutien d'un groupe de spécialistes, a établi un

protocole d'évaluation des enquêtes standardisé basé sur la méthode originale créée par le « Duke/Project GLOBAL Rapid Bycatch Assessment ». Ce protocole a été examiné par un groupe d'experts pluridisciplinaire et a été créé pour interviewer des pêcheurs et d'autres informateurs clés afin d'identifier les « zones à risque pour les dugongs » ou les « foyers de trouble » où le nombre de dugongs et les menaces pour leur survie sont élevés.

L'outil d'enquête standardisé sur les dugongs du PNUE/CMS contient un questionnaire, un fichier de données à télécharger, une brochure sur le projet et des protocoles d'analyse des données sont en cours de création. L'outil est basé sur un schéma low-cost et low-tech en vue de la collecte d'informations sur la répartition spatiale des dugongs et de leurs habitats ainsi que sur les principales menaces pesant sur les populations de dugongs, il contient également des questions similaires sur les tortues marines et les cétacés. L'outil d'enquête standardisé sur les dugongs pourrait être un outil important pour gérer les synergies de conservation partagées interspécifiques intéressant la CMS, y compris les dugongs, les lamantins d'Afrique occidentale, les tortues marines et les cétacés côtiers. Depuis 2010, l'outil a été utilisé pour mener plus de 2.400 interviews dans plus de 16 États de l'aire de répartition des dugongs. Cette information sera utilisée pour obtenir une vue d'ensemble nationale, régionale et globale des points chauds exigeant des interventions en termes de management, et devra faire l'objet d'un rapport lors de la Seconde Réunion des États Signataires prévue pour fin 2012.

Trois projets pilotes ont été sélectionnés pour être créés sur la base des déclarations d'intérêt soumises au Secrétariat du MdE sur les dugongs, parmi eux le Bazaruto Archipelago, Mozambique ; la Province Occidentale, la Papouasie Nouvelle Guinée et le Golf de Mannar (Inde & Sri Lanka). Les projets pilotes ont pour objet de tester la mise en pratique d'un kit d'outils de gestion comprenant des outils de consultation, d'incitation financière et de conservation incluant des questionnaires d'évaluation rapide low-cost et low-tech, des incitations financières, des modifications des engins de pêche et des méthodes de suivi. En fonction des ressources disponibles, les projets pilotes seront étendus à d'autres États de l'aire de répartition.

Le Secrétariat est également en train de lever activement des fonds à travers une proposition de concept émanant d'un fond régional pour l'environnement (GEF) en faveur des États de l'aire de répartition éligibles au GEF disposant d'allocations STAR en faveur de la biodiversité, destiné à développer le financement durable et les opportunités de marché, tout en étant une source d'amélioration de l'économie locale et d'opportunités économiques en échange de la conservation des dugongs et des prairies sous-marines. En outre, une initiative concernant les dugongs, les prairies sous-marines et les communautés côtières à destination des donateurs privés et industriels sera lancée début 2012. Les fonds levés seront orientés vers la mise en œuvre des projets pilotes prioritaires décrits plus haut ainsi que vers l'extension et le passage à un niveau supérieur englobant tous les États de l'aire de répartition du MdE sur les dugongs intéressés.

5. Examen du programme de travail de l'expert en matière de prises accessoires

Le programme de travail a été examiné et mis à jour et est joint pour approbation par le Conseil scientifique.

6. Approches de l'atténuation

Un rapport a été remis sur les résultats d'un projet financé par des Amis de la CMS (ONG allemande) sur le développement d'une alternative aux répulsifs acoustiques qui utilisent le cri d'alerte des marsouins pour avertir les marsouins d'un danger, les incitant à examiner leur environnement. Les répulsifs acoustiques employés actuellement produisent des sons qui résultent en un dérangement ou un harcèlement des marsouins communs. Les marsouins maintiennent une grande distance de sécurité de plusieurs centaines de mètres par rapport aux filets équipés de répulsifs acoustiques. En conséquence, hormis leur exclusion des zones de pêche, les marsouins ne

sont pas en mesure d'établir une relation entre le son et les filets qui les menacent. Le nouveau dispositif d'alerte des marsouins (PAL) génère des séries de clics similaires aux cris d'avertissement enregistrés lors de communications entre les marsouins. Les résultats des premiers tests effectués sur des marsouins captifs ou sauvages non familiers sont très prometteurs et un PAL miniaturisé a été développé pour de futurs tests de terrain pour lesquels on recherche actuellement des fonds. Le groupe de travail a noté avec satisfaction les progrès effectués grâce à cette initiative et prie instamment les Parties ou les ONG de réfléchir à la possibilité de soutenir des tests de terrain supplémentaires du PAL.

Le groupe de travail a également noté que le développement des dispositifs d'atténuation et des approches opérationnelles est un processus complexe qui implique, en termes simples, une extension de la période de recherche et développement permettant de faire passer une idée de la phase initiale au stade de test dans une pêcherie en activité. L'expert en matière de prises accessoires a informé le groupe que grâce à l'engagement d'un groupe caritatif établi en Nouvelle Zélande, le « Southern Seabird Solutions Trust », il était au courant du travail de R&D effectué sur deux dispositifs d'atténuation pour les engins à palangre qui avait demandé aux préconisateurs plus de six ans et entre 500.000 et un millions d'USD pour développer leurs idées jusqu'au stade de test en mer dans une pêcherie en activité. Le stade de tests de terrain est un facteur critique de la voie menant à l'atténuation, les bonnes idées devant être testées dans un environnement expérimental pour permettre d'évaluer leur capacité à réduire les prises accessoires et à maintenir ou à améliorer la prise des espèces cibles. Malheureusement, c'est justement à ce stade que la mise en œuvre de ces idées semble traîner en longueur en raison du manque de moyens. Le groupe de travail a convenu que l'adoption d'un dispositif d'atténuation était peu vraisemblable avant que des preuves empiriques soient disponibles pour en démontrer l'efficacité dans les pêcheries commerciales. Dans bien des cas, le coût de réalisation de ce travail est considérablement moindre que celui du passage de la conception au stade de test. Il a été convenu qu'il serait très avantageux pour la CMS en termes de réalisation de son mandat qu'elle puisse soutenir les développeurs à ce stade, en fournissant des fonds à l'aide du programme de petites subventions ou des fonds émanant de contributions bénévoles ou d'autres sources. Le groupe de travail recommande que la CMS appelle à la soumission de propositions pour tester des idées d'atténuation suffisamment élaborées dans un avenir proche et tente de financer des propositions appropriées, soit à partir du Programme de petites subventions, soit à partir d'autres sources telles que les contributions bénévoles de Parties à la Convention, d'ONG ou autres.

Participants :

Adriaan Rijnsdorp	adriaan.rijnsdorp@wur.nl	Netherlands
Ana Agreda	aagreda@avesconservacion.org	Ecuador
Andreas Krüß	Andreas.Kruess@bfm.de	Germany
Azwianewi Makhado	amakhado@environment.gov.za	South Africa
Barry Baker	barry.baker@latitude42.com.au	Appointed Councillor for Bycatch
Bill Perrin	william.perrin@noaa.gov	Appointed Councillor for Aquatic Mammals
Donna Kwan	donna.kwan@cms.int	Dugong MOU Secretariat
Eliezer Frankenberg	eliezer.frankenberg@npa.org.il	Israel
Gunnstein Bakke	gunnstein.bakke@fiskeridir.no	Norway
Heidrun Frisch	hfrisch@cms.int	CMS Secretariat & ASCOBANS Secretariat
Marco Herrera	mherrera@inp.gob.ec / marcoherrera_c@yahoo.com	Ecuador
Marie-Christine Grillo-	mcgrillo@accobams.net	ACCOBAMS Secretariat

Compulsione		
Nicola Hodgins	nicola.hodgins@wdcs.org	WDCS
Nicola Scott	nscott@doc.govt.nz	New Zealand
Nigel Routh	Nigel.Routh@environment.gov.au	Australia
Paulo Paixão	paulo.domingos-paixao@ec.europa.eu	European Commission
Zeb Hogan	zebhogan@hotmail.com	Appointed Councillor for Fishes
Zurab Gurielidze	zurab_gurielidze@iliauni.edu.ge	Georgia

PROGRAMME DE TRAVAIL 2011-2013 DE L'EXPERT EN MATIÈRE DE PRISES ACCESSOIRES ET DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PRISES ACCESSOIRES

	Thème/tâche	Calendrier	Détail
1	Entretenir un petit groupe informel par correspondance composé de parties intéressées et d'experts techniques pour assister le Conseiller scientifique	Permanent	Un petit groupe de travail sera établi pour assurer une couverture complète des groupes de faune et l'accès à l'expertise technique sur les techniques d'atténuation et leur application. L'adhésion au groupe par correspondance se fera sur la base de l'expertise et pourra inclure des membres non directement impliqués dans le Conseil scientifique de la CMS. Le groupe de travail assistera l'expert scientifique sur les prises accessoires dans la mise en œuvre du programme de travail.
2	Travailler étroitement avec d'autres organes internationaux compétents tels que l'OAA et les ORGP pertinentes.	Permanent Le Secrétariat demandera le statut d'observateur aux réunions des ORGP clés & OAA et COFI	La mise en œuvre dépend de fonds permettant de participer aux réunions et de la disponibilité/volonté des membres du groupe de travail sur la prise accessoire ou des accords associés de la CMS de coordonner l'action pour les ORGP pertinentes. L'OAA et les ORGP sont directement responsables de la gestion des pêcheries de haute mer. La participation à des réunions clés de ces organes est essentielle pour avoir des effets positifs sur l'adoption de stratégies d'atténuation et de mise en œuvre de programmes incluant des observateurs indépendants, nécessaires à l'amélioration des connaissances sur les problèmes liés aux prises accessoires. Le soutien de ce travail à l'aide d'accords de collaboration avec les accords associés de la CMS est fortement souhaitable pour contenir les coûts et partager la charge de travail. Les ORGP et groupes prioritaires sont : Joint Tuna RFMO Bycatch WG, CCAMLR, IOTC, WCPFC. Cette sélection est basée sur les problèmes notoires liés aux prises accessoires

	Thème/tâche	Calendrier	Détail
			<p>d'oiseaux marins, de tortues et de requins, et au potentiel existant d'influence sur le changement des pratiques de pêche.</p> <p>Les autres ORGP à prendre en considération en fonction du succès dans d'autres forums, des questions émergentes, et des fonds disponibles pour les déplacements sont : CCSBT, ICCAT, IATTC, Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée et la Mer Noire (GGPM).</p> <p>L'adoption de stratégies d'atténuation par les ORGP peut conduire à des conséquences pour les membres des pêcheries des ZEE des membres des ORGP.</p>
3	Travailler étroitement avec les accords associés de la CMS et les autres organes de conservation pertinents	Permanent	ACAP, ACCOBAMS, ASCOBANS, Phoques de la région des Wadden, Tortues Marines d'Afrique, Tortues Marines d'IOSEA, Cétacés des Îles du Pacifique, Groupe sur les Prises Accessoires du CBI
4	Évaluation des risques Examiner et utiliser en permanence l'information disponible sur la répartition en mer des espèces migratrices pour évaluer le chevauchement avec les opérations de pêche et en conséquence le risque de prises accessoires dans les régions de pêche.	Permanent	<p>Les régions de pêche incluent les zones de compétence des ORGP et des ZEE nationales.</p> <p>Les évaluations de risques effectuées deux fois par an par la Commission pour la Conservation des Ressources Vivantes de l'Antarctique fournissent un excellent modèle.</p>
5	Examiner l'information sur les mesures d'atténuation pour les méthodes de pêche ayant un impact notable sur les espèces migratrices.	Permanent Il est fortement souhaitable de travailler avec les accords associés de la CMS pour être efficace.	<p>Des examens concis des connaissances actuelles sur les mesures d'atténuation visant à réduire les prises accessoires de la pêche à la palangre et au chalut ont été fournis par l'ACAP mais n'existent pas pour les autres groupes de faune ou méthodes de pêche.</p> <p>Un travail avec les gérants de pêcheries et les ORGP est requis en vue d'évaluer de manière exhaustive les techniques et les engins de pêche utilisés dans les ZEE et les pêcheries de haute mer, d'identifier les éléments qui ont prouvé leur efficacité pour réduire ou supprimer la mortalité due aux prises accessoires des espèces</p>

	Thème/tâche	Calendrier	Détail
			migratrices. Les résultats de l'examen sont décrits au point 8 (ci-après). Le travail initial doit se concentrer sur les méthodes des palangres pélagiques pour les oiseaux marins et les tortues. S'assurer que les méthodes d'atténuation développées en faveur d'un groupe taxinomique ne conduit pas à des prises accessoires d'autres taxons.
6	Entretien d'une base de données de littérature scientifique pertinente sur les prises accessoires	Permanent	Entretien d'une base de données bibliographique sur les références publiées sur la recherche sur les prises accessoires et l'atténuation pour soutenir le travail du groupe de travail sur les prises accessoires et le Conseil scientifique
7	Site Internet sur les Prises Accessoires	Permanent	Actualiser la page du site internet de la CMS fournissant des informations sur les activités de la CMS visant à améliorer les conséquences des prises accessoires sur les espèces migratrices. <u>Exécution par le Secrétariat requise.</u>
8	En consultant les accords associés de la CMS, développer des produits permettant de soutenir les ORGP et autres organes nationaux et internationaux déterminants en matière de prises accessoires.	Permanent	Ceux-ci pourraient inclure : des formes de programmes d'observation, y compris des protocoles pour la collecte de données sur les prises accessoires, les méthodes analytiques d'évaluation des prises accessoires, les mesures d'atténuation conformes aux meilleures pratiques
9	Développer du matériel et des directives pour soutenir les représentants de la CMS assistant aux réunions des ORGP et autres réunions importantes pour optimiser la participation effective et la prise en compte des problèmes liés à la réduction maximale des prises accessoires.	Permanent	Ceux-ci pourraient inclure des informations techniques fournies par : des rapports concis basés sur des articles examinés par des pairs et scientifiquement fondés, des présentations et la soumission d'articles pertinents lors de réunions pour étayer les informations transmises conjointement avec une participation active aux réunions ; des ateliers conjoints avec l'industrie pour faire avancer la cause de l'atténuation, notamment en établissant des relations avec les pêcheurs, les gérants des pêcheries nationales et les fonctionnaires des Nations Unies et de l'OAA
10	Soutien à la préparation, à l'adoption et à la mise en œuvre du Plan national d'action de	Permanent	Ceci pourrait inclure : l'encouragement de l'adoption des directives pour les meilleures pratiques pour le plan d'action international visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la

	Thème/tâche	Calendrier	Détail
	l'OAA en faveur des oiseaux marins (NPOA-Seabirds) et du Plan d'action national de l'OAA en faveur des requins (NPOA-Sharks)		pêche illicite, non déclarée et non réglementée (IPOA Seabirds) de l'OAA COFI, fournir une assistance aux Parties et aux États de l'aire de répartition dans le développement du Plan d'action national en faveur des oiseaux marins (NPOA-Seabirds) et du Plan d'action national en faveur des requins de l'OAA (FAO NPOA-Sharks).
11	Fournir des rapports au Conseil scientifique sur les activités de l'expert en matière de prises accessoires	SC 16	Fournir un rapport lors de la 18ème réunion du Conseil scientifique sur les activités de l'expert en matière de prises accessoires pendant la période de l'intersession.